



Compte rendu CDAS* 06 du 24/11/2023

* Conseil Départemental de l'Action Sociale

Le Conseil Départemental de l'Action Sociale s'est tenu le 24 novembre 2023 rue Delille l'après-midi.

La matinée avait quant à elle été consacrée à une formation des membres du CDAS avec comme principal point une présentation de la nouvelle organisation régionale de l'Action Sociale par « pôles » qui sera mise en place à compter du 1^{er} janvier 2024.

Tu trouveras dans la déclaration liminaire jointe le positionnement de la CGT sur ce sujet.

A l'ordre du jour :

1) Approbation du PV du CDAS du 14 avril 2023 :

Approuvé à l'unanimité.

2) Point sur le budget Crédit Actions Locales (CAL) dont le montant global pour l'année est de 61 082,90 € :

Suite à l'annulation de la sortie au Vésuvia Mountain Park, il reste un budget relativement conséquent de l'ordre de 3 000 € .

La décision a été prise de conserver ce montant pour le CAL 2024 afin d'abonder les dépenses pour les intervenants (psychologue, avocat, diététicien) de l'année prochaine pour dégager un budget sur une autre initiative.

L'Arbre de Noël représente 2/3 du budget, il se tiendra le 6 décembre prochain au musée national du sport.

Un rappel va être fait aux agents pour le retrait des bons cadeaux et des chèques cadeaux.

La CGT est intervenue sur la question de l'autorisation d'absence d'une demie-journée accordée aux agents, et a sollicité l'octroi d'une journée complète à l'instar de l'existant dans d'autres directions.

Le directeur sera interrogé à ce sujet.

Les inscriptions pour sortie ski ou raquettes à Isola 2000 sont en cours (53 places).

Une difficulté est survenue sur le budget alloué à l'avocat. Une nouvelle organisation de distribution des bons de consultations a entraîné une augmentation significative des dépenses qu'il a fallu compenser par un transfert de crédit.

La CGT a déploré que les membres du CDAS n'aient pas été prévenus en amont de cette décision. Une nouvelle méthode va être mise en place afin d'éviter que ce type de dysfonctionnement ne se réitère.

3) Perspectives pour 2024 :

Les budgets alloués aux intervenants devraient être reconduits avec une légère augmentation.

L'arbre de Noël restera le premier poste budgétaire et suivant les retours des agents sur la journée du 6 décembre 2023 , le CDAS discutera sur d'éventuelles nouvelles propositions.

- Service Social :

Une action de prévention sur les dangers liés aux écrans est en cours de réflexion.

Une enveloppe de 500 € devraient de nouveau être décidée pour « Amitiés Finances ».

- Agents :

Des abonnements à tarifs préférentiels sont à la discussion dans l'attente des propositions du groupe de presse Easialy.

- Enfance :

Devant le nombre croissant de connections sur le site Toutapprendre, cette activité sera véritablement reconduite.

Les abonnements auprès du groupe Bayard vont être stoppés. La Section Régionale Interministérielle de l'Action Sociale au niveau régional propose les mêmes tarifs. Les agents seront rapidement informés des modalités.

- Sorties actifs :

Le CDAS a plusieurs pistes de réflexions :

- Ok Corral
- Vallée des Merveilles
- Monts d'Azur
- Patinoire avec goûter
- Sortie Ski/raquettes

- Retraités :

Sont prévues 2 après-midi « récréatives » (loto/goûter, jeux/goûter).

4) Point conférence sur le changement :

Le CDAS a regretté le manque de participants à cette conférence (26 personnes).

Sans remettre en cause la volonté de l'action sociale d'apporter une aide aux agents, la CGT est revenue sur le timing quelque peu mal choisi de la tenue de cette conférence à l'heure où les agents sont sans cesse soumis à des réorganisations de services imposées par l'administration.

Pour nombre d'entre eux, cette conférence semblait diligentée par la Direction Générale afin d'accepter la dégradation de leurs conditions de travail.

5) Fusion restaurants financiers :

La fusion des différentes associations gérants les restaurants est maintenant effective.

Cette fusion permettra dès mars 2024 d'avoir une tarification unifiée sur le département.

A noter que la fréquentation des restaurants est en hausse.

6) Point divers

La CGT a une nouvelle fois demandé qu'une réflexion ait lieu sur la possibilité d'établir une tarification différenciée pour les sorties locales (en fonction du quotient familial) à l'instar de ce qui est pratiqué au niveau national.

Un groupe de travail sur ce point devrait être convoqué rapidement.

**N'hésitez pas à nous contacter :
Vos représentants au CDAS 06**

Gerber-Luczak Kevin, PCE Nice
Houdril Bertrand, Trésorerie Nice CH
Bourgeois Fabrice, SIP Cagnes/Mer
Cravero Thomas, Douane

